

Intitulé de l'épreuve	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
Date	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
Adresse :	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
Code Postal :	<input style="width: 25%;" type="text"/>	Ville :	<input style="width: 50%;" type="text"/>

<input type="checkbox"/> JUGE ARBITRE	<input type="checkbox"/> ARBITRE DE CHAISE	<input type="checkbox"/> SUPERVISEUR DE COURTS
<input type="checkbox"/> CHEF DES ARBITRES	<input type="checkbox"/> JUGE DE LIGNE	
Nom, Prénom	<input style="width: 100%;" type="text"/>	
Qualification	<input style="width: 100%;" type="text"/>	
Adresse	<input style="width: 100%;" type="text"/>	
<i>Nouvelle Adresse ?</i> <input type="checkbox"/>		
Code Postal	<input style="width: 25%;" type="text"/>	Ville <input style="width: 50%;" type="text"/>
Téléphone :	<input style="width: 25%;" type="text"/>	Email : <input style="width: 50%;" type="text"/>
Numéro Sécurité Sociale	<input style="width: 25%;" type="text"/>	N° Licence <input style="width: 50%;" type="text"/>

INDEMNITES	
Nombre de journées :	<input style="width: 30%;" type="text"/>
Montant par jour :	<input style="width: 30%;" type="text"/>
Total 1:	0 €
Retenues	
<i>Pour toute rémunération au-delà de la franchise (5964.72€ pour 2021)</i>	
Total Brut 1:	0,00 €
Retenue (19%)	<input style="width: 30%;" type="text"/>
Montant total :	0,00 €

FRAIS (justificatifs joints)	
SNCF	<input style="width: 30%;" type="text"/>
AVION	<input style="width: 30%;" type="text"/>
TAXI	<input style="width: 30%;" type="text"/>
Trajets (Nombre de km) :	
Total trajets (kmsx0.25)	<input style="width: 30%;" type="text"/>
Péages	<input style="width: 30%;" type="text"/>
Autres (repas, RATP,...)	<input style="width: 30%;" type="text"/>
Montant total :	0,00 €

Je déclare sur l'honneur, que le montant total des sommes et indemnités perçues pour mon activité d'arbitrage / juge-arbitrage à compter du 1er janvier 2021 s'élève à€ et par conséquent est inférieur au montant de la franchise prévue par la loi n° 2006-1294 du 23 octobre 2006 (14,5% du plafond de la sécurité sociale soit 5 964.72€ en 2021).
J'atteste également que les sommes perçues à l'occasion de mon activité d'arbitrage sur cet évènement n'entraînera pas le dépassement de la franchise susvisée.

Je déclare sur l'honneur dépasser la franchise prévue par la loi n°2006-1294 du 23 octobre 2006 (14,5% du plafond de la SS soit 5 964.72€ en 2021) et m'engage à faire toutes les démarches nécessaires pour être en conformité avec la loi.

Le bénéficiaire recevra la somme de :	<input style="width: 90%;" type="text"/> 0,00 €
	<i>Changement de RIB</i> <input type="checkbox"/>
	Date : <input style="width: 80%;" type="text"/>
Signature organisateur _____	Signature du bénéficiaire _____

**ATTESTATION DE NON DEPASSEMENT DE LA FRANCHISE DE
REMUNERATION LIEE A L'ACTIVITE D'ARBITRAGE**

Je soussigné,

NOM :

PRENOM :

N° licence :

Ligue :

Qualification :

Déclare sur l'honneur, que le montant total des sommes et indemnités perçues pour mon activité d'arbitrage / juge-arbitrage à compter du 1^{er} janvier 2021 s'élève à€ et par conséquent est inférieur au montant de la franchise prévue par la loi n° 2006-1294 du 23 octobre 2006 (14,5% du plafond de la sécurité sociale soit 5964,72 € en 2021).

J'atteste également que les sommes perçues à l'occasion de mon activité d'arbitrage lors du tournoi de..... n'entraînera pas le dépassement de la franchise susvisée.

Fait à

Le

Pour servir et valoir ce que de droit

Signature

JUSTIFICATIF DE PAIEMENT D'UN ARBITRE/JUGE-ARBITRE SOUS LA FRANCHISE ANNUELLE

Fiche à remplir par un organisateur de tournoi qui rémunère un arbitre ou juge arbitre qui n'a pas dépassé le montant de la franchise annuelle

Application des dispositions de la loi n° 2006-1294 du 23 octobre 2006 et du décret n° 2007-969 du 15 mai 2007

Année 2021 - Montant de la franchise : 5 964.72 Euros

M. MME.

N° SS :

N° Licence:

Tournoi de :

Dates :

Rémunération nette dans le cadre de la franchise annuelle

0 € (X)

- Régulé par chèque bancaire N°
- Régulé par virement bancaire en date du
- Régulé en liquide

(X) Montant à reporter par l'arbitre ou le juge arbitre sur sa fiche annuelle colonne : Rémunération perçue sous la franchise

- Sous le plafond de la franchise annuelle (5 964.72€), aucune des deux parties n'est soumise au paiement de charges et cotisations.

- L'organisateur doit conserver également l'attestation de non-dépassement de la franchise signée par l'arbitre/juge-arbitre.

"Lu et approuvé"

"Lu et approuvé"

Signature l'organisateur

Signature de l'arbitre/juge-arbitre

JUSTIFICATIF DE PAIEMENT D'UN ARBITRE/JUGE-ARBITRE AYANT DEPASSE LA FRANCHISE ANNUELLE

Fiche à remplir par un organisateur de tournoi qui rémunère un arbitre ou juge arbitre qui a dépassé le montant de la franchise annuelle
Application des dispositions de la loi n° 2006-1294 du 23 octobre 2006 et du décret n° 2007-969 du 15 mai 2007
Année 2021 - Montant de la franchise : 5 964.72 Euros

TOUT OFFICIEL QUI DEPASSE LA FRANCHISE DOIT CONTACTER LE DEPARTEMENT ARBITRAGE DE LA FFT

FFT - Département Arbitrage - Stade Roland Garros - 2, avenue Gordon Bennett 75016 Paris

choussay@fft.fr

M. MME.
N° SS :
N° Licence:
Tournoi de :
Dates :

Rémunération au-delà de la franchise	Brut	0 € (Y)
	Retenues (19%)	0 €
	Net	0 € (Z)

Réglé par chèque bancaire N° , en date du

(Y) Montant à reporter par l'arbitre ou le juge arbitre sur sa fiche annuelle colonne : Rémunération brute

(Z) Montant à reporter par l'arbitre ou le juge arbitre sur sa fiche annuelle colonne : Rémunération nette

club n'a aucune charge à verser aux organismes à condition que l'officiel ait bien prénenu le Département arbitrage de la FFT.

"Lu et approuvé"

"Lu et approuvé"

Signature l'organisateur

Signature de l'arbitre/juge-arbitre